

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU DE LA REUNION

### Du 29 Juin 2018

Le Conseil Municipal de la Commune de CLUIS s'est réuni le Vendredi 29 Juin 2018 à 20 heures, Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Claude MINET, Maire.

Présents : Mmes MM. MINET, BALLEREAU, VINCENT, PAPI, GORGES, CHAVENAUD, FRADET, LADANT, GUILLAUME, PARSAT.

a été nommé secrétaire : Monsieur FRADET Olivier

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant qu'il convient de rajouter dans l'ordre du jour : Implantation Pylône ORANGE- Extension caserne Pompiers - Reconduction activités sportives - Subvention à La CROCHE Chœur -Création futur Lotissement-

Après approbation du procès verbal de la séance précédente, l'ordre du jour est abordé.

#### LOCATION LOGEMENT AU 9 PLACE DU CHAMP DE FOIRE

Le Logement communal au 9 Place du Champ de Foire sera loué à compter du 1<sup>er</sup> août à M. DEVAUX Baptiste.

#### APPROBATION R.P.Q.S.

Ce rapport sur le prix et la qualité du service Public Assainissement collectif 2017 (RPQS) permet d'informer les usagers sur le service (caractérisation technique du service, tarification et recettes du service, indicateurs de performance ...). Il est adopté et consultable en Mairie.

#### CONTRAT EDF

Les tarifs réglementés de vente de l'électricité pour les sites ayant une puissance souscrite supérieure à 36 kVA (Gymnase et stade sont concernés) ont été supprimés le 31 décembre 2015. Le contrat qui avait pris effet le 1<sup>er</sup> juin 2015 pour une durée de 36 mois est expiré. Le Conseil Municipal autorise le Maire à reconduire le contrat avec EDF pour les deux sites. Les prix sont fixes sur la durée totale du marché sans aucun engagement de consommation.

#### VIREMENTS DE CREDITS

Des ajustements de crédits sont nécessaires sur le budget assainissement.

#### QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal sa décision prise dans le cadre des délégations de pouvoir qu'il a reçues du Conseil Municipal :

↳ Exercice du droit de préemption urbain : décision de renonciation pour les dossiers présentés par :

- Le Tribunal de Grande Instance de CHATEAUROUX Services « Ventes d'Immeubles par adjudication » pour le compte du CICV Ouest C/ Sally BLANCHARD concernant le bien situé au 6 Place du marché et 3 Rue du Vieilleux ;
- M. et Mme HERAULT Laurent concernant le bien situé 3 Route du Stade ;
- M. PILLAY Tony et Mme AMPEAU Alix concernant le bien situé au 15 Avenue de Verdun.

### IMPLANTATION PYLONE ORANGE

Le Conseil Municipal autorise l'implantation d'un pylône ORANGE sur le domaine public, plus précisément Route d'Aigurande afin d'améliorer la qualité du réseau de téléphonie mobile et aussi de répondre aux nouveaux usages de télécommunications. Néanmoins, au préalable, la rédaction d'une permission de voirie encadrera les conditions de réalisation des travaux (modalités techniques de l'occupation du domaine public et de la réalisation des travaux) avant la signature d'un bail entre les deux parties.

### PROJET CONSTRUCTION CASERNE SAPEURS POMPIERS :

Compte tenu de la mixité des Sapeurs Pompiers, les locaux existants ne correspondent plus aux exigences et la nécessité d'envisager un nouveau bâtiment s'avère alors indéniable. Dans le cadre de la préparation de ce réaménagement (agrandissement d'environ 50 m<sup>2</sup>), deux plans sont proposés : l'un prévoit une extension sur le côté ; le second un agrandissement par le devant. Le financement serait assuré comme suit avec un plafonnement de 120 000 € de travaux : 30% SDIS-40% Commune et une subvention DETR de 30%.

### RECONDUCTION ACTIVITES SPORTIVES

Il y aura reconduction de la participation d'un intervenant extérieur afin de diversifier les activités sportives aux enfants de l'Ecole dans le cadre de l'Education Physique et Sportive pour l'année scolaire 2018/2019.

Le Groupement d'Employeurs Val de Bouzanne propose de mettre un éducateur sportif à notre disposition pour assurer l'animation de diverses activités sportives pour 3 classes comme suit :

- de septembre à octobre (21 H) : endurance
- de novembre à décembre (21 H) : Badminton
- de janvier à février (15 H) : accro sport
- de mars à avril (18H) : Handball
- de mai à juin (21 H) : Baseball

Le devis présenté laisse apparaître une dépense HT de 3 114.72 €.

### CREATION D'UN NOUVEAU LOTISSEMENT

Afin de poursuivre sa démarche dans sa politique d'urbanisation, et assurer une continuité du tissu urbain, le Conseil Municipal décide l'aménagement d'un nouveau lotissement Rue des Véveilles et le dénomme « Lotissement de la Preugne ». Une consultation de géomètres et de cabinets pour la réalisation de la topographie, l'étude d'aménagement, le permis d'aménagement et la Maîtrise d'œuvre sera lancée.

### SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LA CROCHE CHOEUR »

Suite au concert donné en l'Eglise de CLUIS le 2 juin dernier par les Choristes de « La Croche Chœur » de SAINT BRICE SUR VIENNE, le Conseil Municipal décide de leur allouer 200 € de subvention pour la prestation donnée.

## Informations diverses

### Avancement travaux

- Maison Expression et Loisirs (MEL) : Travaux de maçonnerie terminés fin juillet
- Stockeur boues : clôture et portail posés - Enrobé prévu semaine prochaine  
Couverture-bardage : problème avec le sous-traitant  
Lits de boues couverts

Des travaux de grosses réparations à la chaussée sur la RD 990 pour un montant de 7 500 € sont programmés par le Conseil Départemental.

RIP 36 : Il y aura 2 répartiteurs sur le département (1 à GOURNAY, l'autre à LEVROUX) et deux armoires sur CLUIS (1 Route d'Aigurande et 1 au Camping). Il est préconisé de procéder à la numérotation des villages.

Stèle Jardin du Souvenir (Cimetière) : Installation faite.

Projet extension cimetière - Etude Hydrogéologique : Intervention du technicien du bureau EG SOL prévue le 3/07 pour la réalisation des forages et le 4/07 pour effectuer les mesures de perméabilité.

Ecole : Lors du dernier conseil d'école, il s'avère que l'effectif des élèves est maintenu (85) à la rentrée prochaine.

Une subvention de 4 340 € soit 50% d'un montant HT de 8 680 € a été allouée à la Commune pour l'acquisition de tablettes numériques éducatives au titre de la DETR 2018.

Ces tablettes sont opérationnelles (1<sup>ère</sup> école de la région à être équipée).

DETR 2016 : un versement de 64 350 € représentant le paiement d'une avance sur la subvention accordée à notre collectivité pour la rénovation de la Maison d'Expression et de Loisirs.

FAR 2019 : Des devis seront demandés pour des travaux de voirie à envisager à Pélabosse - Rue de la Croix de la Mission et Place de l'Eglise.

Remerciements de la Société Communale de Chasse pour l'octroi de la subvention 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 45.